

COMMUNIQUÉ

Diffusé le 18 octobre 2018

L'APEM est heureuse d'apprendre la nomination de Nathalie Roy à titre de ministre de la Culture et des communications

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) salue la nomination par le premier ministre François Legault de Nathalie Roy à titre de ministre de la Culture et des communications. Députée de Montarville depuis 2012, Mme Roy a le profil, l'expérience et les compétences pour porter brillamment les dossiers culturels. Elle a notamment été membre de la Commission de la culture et de l'éducation et porte-parole du deuxième groupe d'opposition sur ces mêmes dossiers, en plus de celui sur la langue française. Elle pourra également s'appuyer sur son remarquable parcours de journaliste, animatrice, productrice et cadre dans le monde des médias, et d'avocate.

L'APEM lui offre son entière collaboration pour faire avancer notre culture et lui souhaite le meilleur des succès dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

-30-

À propos de l'APEM

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) représente les éditeurs musicaux francophones au Canada. Ses membres représentent environ 830 maisons d'édition comportant 400 000 œuvres musicales.

À propos de l'édition musicale

Les éditeurs musicaux sont les professionnels de la gestion des œuvres musicales et du développement de la carrière des créateurs. On dit qu'ils sont aux auteurs-compositeurs et à leurs œuvres ce qu'un gérant est à un interprète. Les activités éditoriales génèrent des revenus dans tous les contextes où nous pouvons utiliser de la musique (concerts, enregistrements sonores, réinterprétations, productions audiovisuelles, web, jeux vidéo, etc.)

Afin de visionner une courte vidéo sur l'édition musicale, rendez-vous à la section « Qu'est-ce que l'édition musicale » de notre site web, apem.ca

Renseignements : Jérôme Payette, Directeur général, 514-525-0460, jpayette@apem.ca